



Nord Pas de Calais

PARLEMENT -- EUROPÉ EN DES -- CHÔMEURS

11 ET 12 DECEMBRE 2001
à BRUXELLES (BELGIQUE)

Contribution d'AC ! Nord Pas de Calais

Lille, le 11 décembre 2001.

- [Présentation](#) d'AC ! Nord Pas-de-Calais ;
- L'[emploi](#) ;
- La [précarité](#) ;
- Le [revenu](#) ;
- Les [jeunes](#) ;
- Les [alternatives](#) économiques ;
- [Bourses](#) et [R.M.I.](#)

AC ! Nord Pas de Calais B.P. 143 - 62803 LIÉVIN Cédex

Tél. 03.21.29.69.59 - Fax 03.21.29.18.33

E-Mail : acnpcn@hotmail.com

<<<< [Haut de page](#) >>>>

PRÉSENTATION

AC ! (agir ensemble contre le chômage) Nord Pas de Calais est un réseau régional d'associations de chômeurs et de lutte contre le chômage créé en 1994. Nous sommes du Nord de la France, une des régions les plus touchées par le chômage et la précarité, 4 % de chômage en plus que la moyenne



française.

AC ! Nord Pas de Calais rassemble 17 associations locales, anciennes ou plus récentes, dans des villes et des communes rurales, importantes ou plus petites, dans le Nord (Lille, Roubaix, Cambrai, Valenciennes, Armentières, Douai, Dunkerque, Provins...) et le Pas de Calais (Lièvin, Arras, Calais, St Omer, Oignies, Courrières...).

Les associations AC ! font :

- des permanences d'accueil pour les chômeurs et précaires ;
- des publications, des diffusions de tracts aux portes des ANPE et Assedic ;
- des réunions et des débats publics pour rassembler chômeurs et précaires mais aussi des salariés et retraités solidaires de l'action contre le chômage et l'exclusion ;
- des actions, délégations et manifestations (toujours non violentes) vers le patronat et les pouvoirs publics (préfecture, mairies, ANPE, Assedic, CAF ...).



Les associations d'AC ! Nord Pas de Calais se rassemblent tous les mois dans une réunion régionale pour mettre en commun, échanger les expériences et discuter d'actions communes. C'est une coordination souple avec un bureau élu chaque année (actuellement 9 membres dont 6 chômeurs) et des moyens mis en commun.

Indépendant de tout parti, église ou syndicat, AC ! Nord Pas de Calais travaille avec tous et notamment avec les syndicats (CGT, CFDT, FSU, SUD ...) et les associations (ATTAC, LDH, DAL, JOC ...) pour lutter ensemble contre le chômage et l'exclusion. Dans le Nord Pas de Calais, nous agissons ensemble avec toutes les associations de chômeurs.

En 2000 - 2001, nous avons eu des initiatives telles que manifestations :

- contre les licenciements avec les syndicats de salariés (Lu-Danone, Moulinex Marks and Spencer...)
- contre le PARE, contre les radiations
- pour l'augmentation des minima sociaux et pour des allocations d'urgence en attendant
- contre la mondialisation libérale et l'OMC.

Nous avons organisé des forums contre la précarité, sur les jeunes, sur le logement, sur l'économie solidaire.

En juillet 2001 ont eu lieu les journées d'été d'AC ! national dans le Nord (Le Quesnoy) avec une centaine de participants.

Les militants d'AC ! Nord Pas de Calais ont participé à différentes marches régionales et nationales. Nous étions présents en nombre à Amsterdam, Cologne et Nice comme demain à Bruxelles (avec plusieurs cars de chômeurs), également à Luxembourg, Cardiff, Gênes et Liège.

Région frontalière, nous voulons développer les rencontres et échanges avec les organisations de chômeurs belges mais aussi des autres pays, allemands, hollandais, anglais, espagnols et italiens... Depuis 1997, nous sommes parti prenante du [réseau des Marches Européennes](#) car notre solidarité n'a pas de frontière, nous voulons une Europe des droits sociaux.

- pour le droit au travail, le maintien des emplois existants et la création des emplois

nécessaires ;

- pour le droit à un revenu décent pour vivre, pour tous y compris les jeunes de 18 à 25 ans ;
- pour le droit au logement, à la santé, à la formation, aux transports, à la culture et aux loisirs.

Nous voulons rassembler le maximum de chômeurs et précaires pour agir, nous agissons le plus unitairement possible pour avancer vers une autre Europe, un autre monde.

<<<< [Haut de page](#) >>>>

L'EMPLOI

Aujourd'hui la région Nord Pas de Calais connaît un taux de chômage qui dépasse de 4 % la moyenne française avec des bassins d'emploi où le chômage atteint 17 % comme dans la région de Valenciennes ou de l'ancien bassin minier vers Lens - Liévin.

Parmi les jeunes de moins de 25 ans, le taux d'emploi est de 20 %, un des plus bas des pays développés : 1 jeune sur 5 contre plus de 1 sur 2 aux Pays Bas ou au Danemark. Aujourd'hui beaucoup de jeunes sortent du système scolaire mais se retrouvent sans emploi, sans revenu (ni revenu minimum, ni allocation spécifique) et ils sont donc contraints à dépendre de leurs parents quand ils le peuvent.

C'est souvent la galère des "petits boulots", des stages, de la précarité.

Globalement certains chiffres du chômage ont baissé (mais ils remontent depuis 6 mois) mais il n'y a jamais eu autant de précarité : contrats à durée déterminée, intérim, temps partiel... les temps partiels qui se développent ne sont pas choisis. Un emploi à 20 h par semaine fait un demi SMIC et donc un revenu au-dessous du seuil de pauvreté qui est en France à 3 800 F par mois.

A AC ! nous menons des actions pour l'emploi. D'abord pour défendre l'emploi existant, contre les plans sociaux et les licenciements. Nous avons soutenu les actions menées à Levi's, LU-Danone, Moulinex, Samsonite... Il est scandaleux qu'une grande société licencie très souvent pour accroître encore ses bénéfices, pour satisfaire ses actionnaires.

A AC ! nous agissons aussi pour la création des emplois nécessaires là où les besoins existent. Il y a des besoins de création d'emplois pour un meilleur service aux usagers et à la clientèle, pour améliorer les conditions de travail des salariés, permettre une véritable réduction du temps de travail. C'est le cas dans les hôpitaux, les postes, les services sociaux.

Mais créer des emplois avec un revenu permettant de vivre décemment c'est aussi lutter contre la précarité, pour que les emplois jeunes ou les contrats emploi solidarité se transforment en emplois durables stables.

Le droit à un emploi est un droit constitutionnel tout comme le droit à un revenu décent pour tous.

Nous exigeons de l'Europe des mesures fortes pour lutter contre le chômage et la précarité, une harmonisation par le haut des législations empêchant les entreprises qui font des bénéfices de licencier, une limitation de la précarité, une volonté forte de créer des emplois.

Nous avons besoin de plus de droits, de droit à l'emploi et de droit au revenu, de droits qui font progresser les acquis sociaux. Contre la logique libérale nous opposons la logique des droits sociaux.

Dans le Nord Pas de Calais, nous connaissons le chômage, la précarité, la pauvreté, l'exclusion. Avec AC ! nous essayons de rassembler, d'agir ensemble, de lutter pour l'emploi, le revenu, la solidarité, l'égalité.

<<<< [Haut de page](#) >>>>

LA PRÉCARITÉ

Aujourd'hui intérimaires et contrats à durée déterminée représentent 80 % des recrutements.

Dans la région Nord Pas de Calais, nous avons l'exemple de ces centaines d'intérimaires et de CDD utilisés pendant des années dans les usines automobiles (Renault à Douai, Française de Mécanique, MCA à Maubeuge...), dans les brasseries Heineken par exemple et jetés à la rue quand on n'a plus besoin d'eux.

De même des centaines de contrats emploi solidarité employés dans les hôpitaux et les mairies et jamais transformés en emplois stables à statut durable.

Précarité dans l'emploi, précarité dans le revenu. Aujourd'hui, l'assurance chômage n'indemnise qu'1 chômeur sur 2.

Nous avons réuni de nombreux jeunes lors de forums notamment à Liévin. Nous avons travaillé avec des précaires venus de la mission locale, des foyers de jeunes, et aussi de la JOC et du MRJC. Nous avons travaillé avec les précaires sur les thèmes de l'emploi précaire, sur le thème de la précarité du revenu, sur la précarité dans la fonction. Pour les jeunes nous revendiquons une véritable allocation leur permettant de vivre, de rechercher un emploi ou une formation.

Récemment nous avons mené une bataille de longue haleine pour que les bourses universitaires ne soient plus prises en compte dans le calcul du revenu minimum, c'est à dire pour que les enfants de RMistes puissent aller à l'université. Après une grève de la faim de 26 jours, après des manifestations, une interpellation systématique des élus, une campagne de presse, après une interpellation au Parlement, nous avons obtenu le 16 novembre que le gouvernement signe un décret modifiant la loi. C'est un début, une victoire encourageante mais beaucoup de situations sont à dénoncer quand on lutte contre les inégalités et pour l'accès aux droits.

Cette semaine les associations de chômeurs discutaient avec le Conseil Régional pour favoriser le déplacement des chômeurs, pour le droit aux transports gratuits. Un précaire sans voiture comment fait-il pour se rendre à une ANPE à 20 kms, à un rendez-vous pour un emploi ou une formation ? Les agglomérations ont des facilités pour le trajet des chômeurs mais hors agglomération ?

A AC !, dans la région Nord Pas de Calais, nous avons mené des actions contre les agences d'intérimaires, dénonçant ces esclavagistes des temps modernes.

Nous avons mené des actions contre les sociétés de crédit, de grosses sociétés financières qui se développent et proposent leurs services : Finaref, Cofidis, Cofinoga, carte Aurore... à chaque fois des personnes se font piéger, elles signent pour avoir de l'argent immédiatement et s'endettent pour longtemps et très souvent elles ne peuvent plus payer et les frais ne font qu'augmenter les dettes de mois en mois. Nous avons dénoncé ces marchands de crédit.

Nous avons mené des actions vis à vis des huissiers, qui procèdent aux expulsions et s'engraissent sur la misère, y compris bien souvent au mépris des lois telle la loi contre l'exclusion qui devrait garantir le droit au logement et le droit à un revenu décent.

Nous avons dénoncé le fait que les emplois jeunes sont très souvent réservés à des jeunes titulaires de diplômes alors que la grande majorité des jeunes vivent dans les quartiers

défavorisés n'ont accès à rien.

A AC I nous refusons l'assistance mais nous exigeons des politiques des mesures qui donnent aux jeunes un avenir et les reconnaissent comme citoyens, avec des droits.

L'avenir n'est pas à la précarité et ensemble nous devons imposer des droits européens pour un emploi stable et rémunéré correctement, pour une harmonisation par le haut des législations.

<<<< [Haut de page](#) >>>>

Parlement des Chômeurs 11 et 12 Décembre 2001

Contribution d'AC ! Nord Pas de Calais **Commission Revenu**

Le droit à un Revenu Décent Pour Tous est un Droit inscrit dans la déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 !

OR CE DROIT N'EST PAS RESPECTÉ

1. Les jeunes célibataires de 18 à 25 ans sans travail ne bénéficient d'aucune ressource ;
2. De nombreux adultes ne bénéficient pas non plus d'un revenu minimum parce qu'ils ne connaissent pas leurs droits ou parce qu'ils sont sans papiers ;
3. La plupart des adultes + 25 ans bénéficient en France du Revenu Minimum d'insertion :
 - a. Pour 1 personne seule 2608.50 francs
 - b. Pour 2 personnes 3912.75 francs

I - Le chômage dans la Région Nord Pas de Calais

Région très fortement industrialisée au 19e puis au 20e siècle vivait de mono-industries. Dans le secteur de Calais c'était la dentelle, dans le Bassin Minier le charbon, dans le secteur de la Métropole Lilloise c'étaient les filatures...

Actuellement, dans notre région le chômage est toujours de 4 points supérieurs à la moyenne nationale, 13 % pour la région Nord Pas de Calais et à certains endroits 17 % à + 20 % dans le Bassin Minier...

Pour nous il n'y a pas de véritable reprise, il y a simplement une autre répartition de l'emploi précaire et la multiplicité des contrats précaires. Les emplois précaires se développent de plus en plus.

II - Chômage / Assedic

Les chiffres sont confirmés par le versement des allocations ASSEDIC. En effet actuellement seuls 40 % des demandeurs d'emploi indemnisés perçoivent l'ASSEDIC... et la moyenne de l'allocation versée est de 3 500 francs par mois, 60 % perçoit l'Allocation de Solidarité Spécifique (A.S.S) 2 472 francs par mois.

Dans notre région, la grande majorité des chômeurs vit avec ce minimum. De plus les chômeurs subissent encore la sanction supplémentaire d'être RADIÉS et sans indemnité pendant 2 mois s'ils n'apportent pas la preuve de leur recherche d'emploi même s'il n'y a pas eu d'offre d'emploi.

III - Chômage et Revenu Minimum d'Insertion

Versé depuis 1987, ce revenu minimum n'augmente pas avec le coût de la vie.

Première constatation : il n'est pas possible de vivre dignement avec le R.M.I !

Lorsqu'on est R.Miste il faut choisir : se nourrir ou payer ses charges.

Lorsqu'on est R.Miste on devient tôt ou tard endetté, comment faire autrement ?

Le revenu minimum d'insertion est toujours inférieur au seuil de pauvreté. Il est contraire à la loi contre les exclusions. Le manque de ressources exclue le R.Miste et l'empêche de vivre de façon décente et le déshumanise. C'est pourquoi nous ne nous laisserons pas de demander sa révision, il est impossible pour ces familles d'accéder aux droits humains. Aussi tout au long de l'année nous réclamons l'augmentation des minima sociaux pour vivre dignement.

Le revenu devrait être au moins égal à 3 800 francs pour une personne seule.

Le revenu Minimum d'insertion comprend un volet « insertion ».

Comment peut-on parler d'insertion avec l'octroi d'une telle allocation ? Mais de plus en plus nous constatons dans notre région que le R.M.I est retiré par la commission locale d'insertion sous prétexte que la personne ne cherche pas à s'insérer.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Certaines personnes bénéficiant du R.M.I sont obligées de participer à certains ateliers occupationnels sous peine de se voir retirer le R.M.I.

Ces ateliers ne sont en rien des lieux d'insertion. Ils donnent surtout bonne conscience à ceux qui les organisent. Ils permettent de payer une personne pour les animer.

Parfois les commissions locales d'insertion tiennent compte des compétences des personnes et de leurs droits. Mais souvent aussi on ne tient compte de rien. On inscrit de force des personnes dans ces ateliers pensés pour eux.

Ces ateliers ont des objectifs très moralisateurs.

Exemple: on veut apprendre aux R.Mistes à gérer leur budget, car c'est « s'ils font des dettes c'est parce qu'ils ne savent pas gérer » ? !!!

Il faut qu'ils apprennent à vivre avec 2 500 francs c'est à dire 50 francs par jour. Loyer déduit ou 7 euros 62.

On veut apprendre aux R.Mistes à équilibrer leurs repas !

Tout cela selon des critères d'une certaine classe et de ses idées sur les pauvres. Ces commissions locales d'insertion occupent beaucoup les travailleurs sociaux, les administratifs du Centre Communal d'Action Sociale et les bénévoles des associations caritatives.

Aussi nous pensons qu'il nous faut dénoncer ces C.L.I qui sont des lieux où l'on critique et juge les personnes érémites. Elles sont des lieux d'inquisition des familles, elles véhiculent une morale du 19e siècle.

Nous avons aussi constaté dans certaines villes que c'était de la main d'oeuvre gratuite pour réaliser certains travaux

IV - Le R.M.I et le Droit à l'Education

Comment faire des études lorsqu'on est enfant de R.Miste ?

C'est dur ! voire impossible... C'est sans doute pour cela qu'il n'y a que 1 % de R.Mistes qui ont des enfants qui poursuivent des études universitaires dans notre région ! Déjà c'est peu, très peu de ressources au foyer mais le R.Miste se voit pénalisé dans le calcul du R.M.I puisque les Bourses Universitaires sont prises en compte contrairement aux Bourses Communales et Départementales.

L'action d'un parlementaire en 1997 avec celle des chômeurs n'a pas suffi, rien n'a été appliqué aussi en octobre 2000 un chômeur de Carvin, président de son association de chômeurs et RMIste, a fait grève de la faim pour mettre l'accent sur cette injustice, il a quatre filles à l'université.

Pour les jeunes, il n'est pas facile de faire des études de façon sereine alors qu'ils voient leurs parents dans les difficultés financières.

Depuis septembre 2000 nous avons mené un combat pour faire changer ce décret d'application injuste. Après de nombreuses lettres à la Ministre de l'emploi et à tous les députés, le 16 Novembre enfin ce décret a été modifié.

La lutte a enfin payée, pour une fois elle n'a pas été veine

V - Le R.M.I : notre Action en attendant un Revenu décent et surtout un Travail

a) Les Aides d'Urgences

Chaque année, en période hivernale, les associations de chômeurs demandent une aide d'urgence, en attendant un revenu décent, en attendant surtout un travail qu'ils leur permettent de vivre dignement.

b) La Taxe d'Habitation

Notre action a visé à informer la population en difficulté de la possibilité d'un dégrèvement en matière de taxe d'habitation.

c) La Taxe de télévision

Fin 1999 nous avons rencontré en délégation le directeur du centre de l'audiovisuel de Lille, ce qui nous a permis quelques mois après d'informer la population en difficulté de la possibilité d'obtenir le dégrèvement de la Taxe T.V sous forme de remise gracieuse.

Cette action est maintenant renouvelée chaque année et a permis à plusieurs centaines de familles du Nord Pas de Calais de bénéficier de cette remise gracieuse

d) L'Endettement

Tout au long de l'année, nous recevons dans nos associations des personnes surendettées en possession d'une ou plusieurs cartes de crédit, crédits importants avec des intérêts qui se cumulent. Au final ces personnes peuvent payer 3 ou 4 fois le montant de leurs achats, bien souvent des achats de 1ere nécessité tel que des vêtements achetés à la REDOUTE pour leurs enfants.

C'est pourquoi nous avons décidé d'agir, en rencontrant par exemple le Directeur de FINAREF et en informant ensuite les personnes de l'accord tacite de la direction de ne plus augmenter les intérêts.

La loi contre les exclusions est une bonne chose mais là encore nous avons pu constater qu'elle n'était pas toujours appliquée.

VI - L'ASSEDIC et le PARE

a) Tout au long de l'année avec les associations de demandeurs d'emploi de la région nous avons travaillé les textes de la convention du PARE. Notamment la 1ere convention puis la 2e.

Nous avons écrit aux élus, députés, sénateurs, ministres, argumentant les raisons pour lesquelles nous reflisions le PARE.

Actuellement, nous continuerons de travailler avec les militants de SUD A.N.P.E pour défendre les droits.



Nous continuons de rencontrer les élus. Le Directeur Régional de l'Emploi et la Formation Professionnelle ainsi que le Directeur Régional A.N.P.E.

b) Nous demandons :

1. Un seul système d'indemnisation ;
2. Pas de chômage sans indemnité y compris pour les jeunes ;
3. La suppression de la dégressivité ainsi que celle du délai de carence ;
4. La restauration des fonds sociaux ASSEDC qui permettraient la prise en charge d'une facture (électricité, loyer ou autre) une fois par an ;
5. La présence des chômeurs partout où se discute leur sort ;
6. Une vraie Formation de reconversion prise en charge et rémunérée de façon décente.

Actuellement 6 000 précaires cotisent à l'ASSEDC sans jamais ouvrir de droits.

<<<< [Haut de page](#) >>>>



Nord Pas de Calais

NOUS LES JEUNES !

Nous les jeunes de 18-25 ans avons de nombreuses difficultés pour trouver un emploi malgré la création des emplois-jeunes. Cela se constate surtout lorsque nous n'avons pas fait beaucoup d'études.

Mais diplômés ou non, en sortant de l'école, nous avons besoin d'être encadrés pour être mieux orientés dans la recherche d'un travail. Nous avons besoin d'être bien informés sur les contrats qui s'offrent à nous, les formations et leur rémunération.

Actuellement un jeune qui vient de quitter ses études ne peut pas bénéficier d'une formation s'il n'a pas au moins 1 an d'inscription à l'A.N.P.E. Pourquoi une telle mesure.

Nous sommes chômeurs mais aussi jeunes adultes et pour vivre nous n'avons aucun revenu ! Pourquoi serions nous considérés comme des mineurs ?

Ce sont nos parents qui sont obligés de nous nourrir, nous habiller, payer le bus quand nous devons nous rendre en formation ou pour aller chercher du travail.

Sans revenu, nous sommes incapables de prendre notre indépendance, d'assurer notre avenir.

Nos parents eux-mêmes ont des difficultés pour payer leur loyer et autres factures et cela entraîne la colère dans les familles, certains d'entre-nous se retrouvent à la rue.

Sans revenu, nous nous sentons inférieurs. Nous sommes majeurs mais nous ne pouvons pas être citoyens à part entière.

Nous les jeunes de 18 à 25 ans, nous voulons autant de droits que les étudiants, que les militaires qui ont une bourse ou une allocation. Cependant le montant des bourses versées aux étudiants ne suffisent pas à payer les dépenses occasionnées lors des études.

Nous demandons une bourse " emploi " pour nous aider à rechercher un emploi ou suivre une formation, pour nous aider également à nous déplacer et pouvoir nous présenter de façon correcte à un employeur.

Ces droits nous permettraient de pouvoir être responsables et indépendants pour effectuer des démarches et des recherches d'emploi et subvenir à nos besoins quotidiens.

Nous voulons bénéficier de réductions comme les étudiants, que ce soit pour prendre les transports en commun, aller au cinéma, acheter des livres, assister aux matches de football. Nous voulons bénéficier de tickets gratuits dans les transports en commun sur toute la région et non pas uniquement dans un rayon de 20 kms comme il en est question actuellement. Les accords intercommunaux et dans toute la région doivent être signés.

Pourquoi nous les jeunes chômeurs n'aurions nous pas mêmes droits que les autres jeunes ? Nous les jeunes chômeurs de 18 à 25 ans nous voulons vivre comme les autres jeunes

*Les jeunes de l'association
E.P.A.A - Ensemble Pour un Autre Avenir (Liévin)
1 rue Edouard Lalo
B.P 143
62803 Liévin cédex
tél. 03.21.29.69.59 - fax 03.21.29.18.33*

<<<< [Haut de page](#) >>>>

Parlement des Chômeurs 11 et 12 Décembre 2001

Contribution d'AC ! Nord Pas de Calais **Commission Alternatives Economiques**

1) L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE :

A AC ! Nord Pas de Calais, nous voulons aussi être force de proposition, c'est pourquoi nous avons engagé une réflexion sur l'Economie Solidaire, créatrice d'emplois durables, en mettant en place une commission de travail qui elle-même a réalisé un document de travail sur l'Economie Solidaire. Au printemps 2000 nous avons réalisé un colloque à CAMBRAI sur ce thème.

Quelque soient nos origines et nos sensibilités différentes, la plupart d'entre nous souhaite vivre une société différente, voyant de près les effets pervers qu'entraîne le chômage conséquence d'une libéralisation de l'économie. Face à cet état de fait, et tout en oeuvrant sur tous les terrains qui concourent à la croissance, il est deux attitudes possibles :

- Ou bien " faire avec " : et nous acceptons l'institutionnalisation d'une société à 2 vitesses: ce qui est déjà bien avancé.
- Ou bien "la récuser" : vous l'aurez compris c'est la position d'AC !, nous déclarons avec force et détermination que nous ne pouvons accepter une telle société déjà beaucoup trop installée parmi nous, et ce qu'on nomme le respect dû à tout être humain.

Nous pensons que l'aménagement de notre société passe par 3 voies simultanées et complémentaires:

1. Une première qui reconnaît au travail marchand un rôle essentiel mais vécu différemment, modulé, aménagé, réparti, distribué autrement = R.T.T
L'économie de marché: peut-être mais en plaçant l'Homme, l'Employé au coeur de l'Economie. L'Homme n'est pas un objet au service de la rémunération d'actionnaires. Le capital - les actionnaires ne sont pas les seules causes de l'existence, du fonctionnement et du développement de l'entreprise, les ouvriers et les employés le sont tout autant. Ce qui par réaction amène certains ouvriers à dire que l'entreprise leur appartient parce qu'ils y apportent leur force de travail le salarié doit lui-même profiter du bon fonctionnement de son entreprise, profiter des richesses de son entreprise. Il faut une juste répartition des richesses produites par le travail des uns et des autres.
2. Une deuxième qui valorise socialement et économiquement de nombreuses activités actuellement non solvables ou non valorisées. Il faut s'orienter vers la création de nouvelles activités utiles à la collectivité et génératrices d'emplois stables.
Il s'agit d'activités situées indifféremment dans les domaines marchands ou non marchands, rentables ou non rentables mais toujours " utiles" (concept à préciser: l'art est utile).
Il faut valoriser ces activités utiles mais jusqu'ici non reconnues comme " travail ". Il faut tenir compte de la rentabilité à long terme de ces activités (insertion sociale, équilibre retrouvé de la personne, de la famille, du quartier ou du village...), de leur rentabilité sociale. Les personnes ayant pour tâche d'apporter une part à la réalisation de ces activités ont un " emploi " Etre employé veut alors dire être utile.

CES EMPLOIS DOIVENT ETRE RÉMUNÉRÉS ET À TEMPS PLEIN

Ces emplois, lorsqu'ils ne sont pas " rentables" dans l'économie " (budget non équilibré entre charges et produits de ventes), le seront par un apport des solidarités nationales en compensation du service social rendu.

Dans nos Associations de Chômeurs certains travaillent bénévolement chaque jour : c'est par exemple celui qui tient la permanence d'accueil et réalise là un véritable travail de service public, c'est un autre qui confectionne les repas de midi pour tous ceux qui passent c'est aussi un autre qui jardine tout au long de l'année le jardin de l'association. Ces personnes réalisent un véritable travail mais non rémunéré qu'il serait important de reconnaître car il est une véritable insertion économique. Nous pensons que toute activité doit être rémunérée dès lors qu'elle est faite régulièrement.

Il nous faut regarder, penser le travail autrement.

2) PARTIR DE L'EXISTANT :

Il existe déjà de nombreuses structures qui fonctionnent dans ce cadre. On constate que ces structures font preuve d'imagination, d'ingéniosité, de nombreuses compétences et de dynamisme. On constate aussi que souvent des bénévoles en sont à l'initiative :

Mais arrêtons les temps partiels imposés ! et transformons-les en emplois temps plein.

Arrêtons les emplois qui ne donnent pas les mêmes droits que les autres, exemple : absence de retraite complémentaire pour les C.E.S.

Arrêtons la précarité: Elle désinsère les personnes tout autant que la situation de chômage ! et transformons-les en emplois pérennes !

3) Une troisième voie qui permette le financement de ces développements :

Le développement de structures de financement qui permette à tous la prise d'initiatives que ce soit par la vie associative, par la création d'entreprises ou de son emploi. La mutualisation des fonds d'assistantat pour une redistribution dans le cadre d'activités non rentables mais génératrices " de vrais emplois ".

Pour cela il faut une chose importante: la volonté politique, ne pas se contenter de dire 2 000 000 de chômeurs en 2002. Nous pouvons, nous devons contribuer à la faire avancer. « Dans

une économie marchande telle que la nôtre, la conjonction de créations d'emplois et de baisse du chômage a pour conséquence une hausse du prix du travail, sauf envisagé un blocage des salaires, par des pertes de compétitivité insoutenables »(dans une note de Jacques BARREAU).

Un économiste François PERRAUX disait à propos des lois économiques :
« Les biens s'échangent: mais qui les échange ? Les équilibres se font et se défont, mais qui y contribue ? La réponse est évidente: CE SONT LES HOMMES».

LES HOMMES ARTISANS ET NON-JOUETS DE L'ECONOMIE.

Le 10.12.2001

<<<< [Haut de page](#) >>>>

Le 16.11.2001

communiqué :

« Bourses et R M I : l'action: collective des chômeurs a été payante »

En 1988 paraissait un décret concernant l'application du R M I prenant en compte les bourses universitaires dans le calcul du R M I, pénalisant ainsi les familles les plus modestes dont certains enfants réussissaient à aller à l'université.

Fin septembre 2000, un père de famille Rmiste de Carvin (Pas de Calais) Gérard CROMBECQUE, qui a plusieurs filles étudiantes, faisait grève de la faim pendant près d'un mois afin d'alerter sur cette situation.

Les associations de chômeurs AC ! (Agir ensemble contre le Chômage) du Nord -Pas de Calais ont soutenu cette action dès le début et sont intervenues à de multiples reprises auprès des élus, Parlement et Sénat, comme dans les ministères, ont manifesté à la CAF d'Arras, fait signer des pétitions et alerté les médias.

Plusieurs députés de la région ont relayé cette campagne notamment Madame Catherine GENISSON (députée d'Arras) et Monsieur Albert FACON (député de Courrières-Carvin) le 24 octobre 2000 à l'Assemblée Nationale.

Pourtant, malgré les promesses rien ne bougeait, AC ! est intervenue auprès des préfets et à Dunkerque lors de la visite de Madame GUIGOU le 12 octobre 2001 et a mené une campagne de "harcèlement" des élus en menaçant d'aller manifester à Paris.

Cette action a été payante puisque nous venons d'apprendre qu'un décret vient d'être signé par le ministre de l'emploi précisant que les bourses universitaires ne devraient pas être prises en compte pour le calcul des droits au R M I.

- AC ! se félicite de cette décision qui répare une injustice flagrante qui touche le droit à l'éducation pour tous et qui démontre que l'on peut agir et faire changer les textes.
- Tous renseignements sur cette action et initiative à AC !, 1 rue Edouard Lato 62803 LIÉVIN Cédex ou par téléphone au 03.21.29.69.59.

contact : Serge HAVET 06.72.26.43.75 - Annie THOMAS 06.21.13.14.54

<<<< [Haut de page](#) >>>>

>>>> [Cliquez ici pour fermer la fenêtre](#) <<<<

dernière mise à jour : lundi 15 juillet 2002
http://www.ac.eu.org/contactsliens/autres_infos/plateforme.htm